

Les marques d'oralité dans les pratiques écrites: du roman parlant du début du 20 e siècle aux écrits connectés

Corinne Weber, Sandrine Wachs

▶ To cite this version:

Corinne Weber, Sandrine Wachs. Les marques d'oralité dans les pratiques écrites: du roman parlant du début du 20 e siècle aux écrits connectés. Marques d'oralité et représentations de l'oral en français, Presse universitaire de Savoie Mont-Blanc, pp. 87-106, 2020, 9782377410149. hal-03145776

HAL Id: hal-03145776

https://hal.science/hal-03145776

Submitted on 18 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru dans:

Wachs S., Weber C. (2020), « Les marques d'oralité dans les pratiques écrites : du roman parlant du début du 20ème siècle aux écrits connectés », *Marques d'oralité et représentations de l'oral en français*, Presse universitaire de Savoie Mont-Blanc, pp. 87-106.

Les marques d'oralité dans les pratiques écrites : du roman parlant du début du 20^e siècle aux écrits connectés

Corinne WEBER
Corinne.weber@sorbonne-nouvelle.fr
Sandrine WACHS
Sandrine.wachs@sorbonne-nouvelle.fr
DILTEC EA 2288

« Meussieu Pic [...] la berça en bafouilla pauvre petite, pauv' petite, poftite, poftite » (Queneau, *Le chiendent*, 1933) « Jtrouf sa joli » (*Facebook*, 2014)

Les outils numériques font partie du quotidien de la grande majorité des scripteurs contemporains, tout âge, catégorie socioprofessionnelle ou origine géographique confondus. On observe de nouvelles pratiques d'écriture, de nouveaux comportements sociaux ainsi qu'une transformation du rapport à l'écrit qui contribuent à la réflexion sur les humanités numériques (Doueihi 2011). Chercheurs linguistes, littéraires et didacticiens se penchent sur ces usages qui génèrent des formes nouvelles : leur impact sur les activités de production écrite et sur les pratiques sociales de lecture est encore peu connu, tout comme l'est celui sur le rapport à la langue et aux échanges. Ces nouveaux usages conduisent les chercheurs, les enseignants et les concepteurs de matériel didactique à prendre en considération ces spécificités. Aujourd'hui, plus personne n'échappe aux usages connectés, qu'il s'agisse de notre manière de lire ou de diffuser des informations, de notre idée de la culture ou de l'écriture. La presse française s'empare régulièrement de ce sujet « révolutionnaire » qui nous concerne tous¹.

Sans vouloir entrer dans le jeu d'une vision démystifiante de la réalité, il nous semble que le rôle du chercheur est de contrebalancer le scepticisme de l'aventure numérique collective et de se distancier du sens commun, pour observer avec plus d'objectivité ce qui se joue dans ce paradigme transdisciplinaire, dans lequel les frontières entre écrit et oral se complexifient et tendent à repenser les jugements sur la langue.

Le terme *numérique* a aujourd'hui de multiples acceptions : on parle de *culture numérique*, de *société numérique*, d'*humanité* ou encore d'*humanisme numérique* (Doueihi 2011) pour désigner l'articulation entre le numérique et les dynamiques sociales et culturelles. Ainsi, selon la

_

¹ Les technologies évoluent tellement vite qu'aujourd'hui le SMS écrit semble être de plus en plus délaissé par les jeunes usagers au profit du « SMS » oral.

littérature, *l'humanisme numérique* serait à voir comme un ensemble de représentations et de valeurs, de pratiques et de productions (intellectuelles ou ordinaires). Ces modes de production et de lecture multiples s'inscrivent dans l'historicité des groupes humains qui se trouvent euxmêmes transformés par leurs propres usages (Berra, in Gefen 2015).

En nous appuyant sur une partie d'un corpus recueilli dans le cadre d'une recherche menée sur les pratiques écrites connectées de jeunes utilisateurs (Wachs & Weber 2016)², nous nous interrogeons sur la façon dont l'écrit se reconfigure pour représenter l'oral : quelles nouvelles formes écrites apparaissent sur les supports numériques et plus précisément quels traits d'oralité ponctuent les écrits connectés ? Comment ces traits d'oralité sont-ils pris en charge par les utilisateurs ? Ces pratiques sont-elles si nouvelles ?

Seront ici analysées les marques écrites qui *disent* (dans le sens *reproduisent*) la prononciation et qui restituent la prosodie (accent de hauteur, de longueur, d'intensité) : comment la graphie utilisée sur ces supports rend-elle compte de la prononciation courante et traduit-elle des émotions ? Après un rapide rappel des procédures de catégorisation des traits d'oralité, nous verrons comment les scripteurs adaptent leurs écrits aux contraintes et aux libertés initiées par les espaces numériques.

La complexité et la pluralité des marques linguistiques que révèlent les résultats de cette recherche font écho à l'apparition en force des marques d'oralité dans la littérature du début du $20^{\rm e}$ siècle sur lesquelles nous reviendrons dans la suite de cet article³. Un tel travail intègre une réflexion sociolinguistique sur le statut et les représentations de la variation contemporaine au sens large (Gadet 2007 ; Tyne *et alii* 2017).

1. Conditions de recherche et éclairage théorique

1.1. Encrage social et choix des données

Cette recherche s'appuie sur des données recueillies (2014-2016) auprès de jeunes de 15 à 25 ans, d'environ 5000 occurrences, à savoir des formes écrites à base française relevées sur plusieurs types de supports numériques (blogs, forums, réseaux sociaux Twitter et Facebook).

Le point de départ consistait à observer l'impact de ces nouveaux usages textuels sur les activités de production écrite ou encore sur les pratiques sociales de lecture. Ces outils initieraient non seulement de nouvelles pratiques d'écriture mais aussi de nouveaux comportements sociaux caractérisés par la connaissance issue de l'expérience qui repose « sur ce qui est immédiatement donné » (Carnap *et alii* 2010 : 90). Les données ont été recueillies dans leur contexte social de réalisation (conversation entre amis, échanges sommaires, débat sur un thème donné)⁴. L'objectif était de comprendre comment se déploient les nouvelles conduites écrites des jeunes à différents niveaux linguistiques. Le but n'était pas tant de relever des formes originales que de saisir les nouveaux usages écrits quand ils sont connectés et quand ils portent des marques spécifiques de l'oral.

² Recherche financée par la DGLFLF sur un projet intitulé *Numérique et textualité : observation, description et analyse des pratiques contemporaines.*

³ Même si on sait que divers latins écrits et que de nombreuses variétés de français coexistent dès le 17^e siècle (Marnette 2006, Mazière 2017)

⁴ Les occurrences ont été relevées par des étudiants du master *Didactique des langues* de la Sorbonne Nouvelle. D'un point de vue éthique et juridique, la vie privée des sujets concernés est respectée (fragments d'interactions anonymisés).

1.2. Procédés de catégorisation

Rapprocher des données différentes et comparables suppose de procéder à des choix constitués par des usagers et des activités linguistiques qui s'écartent du français standard. On entend par *écrit standard*, les formes et les genres d'usage courants enseignés en milieu scolaire.

Les données relatives aux traits d'oralité dans les écrits connectés ont été classées en quatre grandes catégories : langues en contact (marques transcodiques qui facilitent la communication), modalités discursives (présentes dans la textualité et l'énonciation sur Twitter), prononciations courantes marquées graphiquement⁵ et phénomènes prosodiques (accentuation, débit, intonation) traduisant des émotions à travers des signes écrits. Nous retiendrons ici les résultats des deux dernières catégories.

1.3. Eclairage théorique

La variation au cœur des pratiques. La question de l'évolution de la langue reliée à la problématique de la variation a toujours suscité de l'intérêt et généré des tensions et des peurs. En témoigne la variation enseignée comme compétence à des apprenants scolarisés, à voir comme la maitrise de plusieurs variantes pour une même variable (Tyne 2012). Elle est souvent écartée au moins partiellement pour des publics d'apprenants non natifs. Appréhender notre matériau empirique, à savoir des pratiques connectées, fait appel à une convergence de points de vue transdisciplinaires et théoriques pour penser leur complexité et leur hétérogénéité.

Si la notion de *contexte* suppose de faire des choix entre plusieurs formes d'un même phénomène linguistique et qui expriment la même valeur (Labov 1972), déroger au français institué par l'école, qui se réfère à la seule norme de l'écrit, ne va pas de soi dans les représentations sociales. Un tel positionnement nous renvoie d'abord aux fondements idéologiques de notre histoire : la diversité générée par la parole a toujours été teintée de jugements de valeur qu'il s'agisse de FLM ou de FLES (ça ne s'écrit pas / ce n'est pas du bon français), d'où les visions funestes véhiculées par les représentations collectives et traduites par la voix de la presse. En effet, les débats sur le statut des variations dans le temps ou sur des « manières de dire » sont analysés par les historiens de la grammaire (on pense aux grand dictionnaires monolingues) et ce depuis les premiers travaux de Vaugelas (1647) qui mettaient déjà en exergue la pluralité des voix. Les parlers s'inscrivent dans un espace-temps d'une instabilité linguistique propre au parleur. Cette réflexion est menée par Auroux (1998) avec la notion d'hyperlangue, « cette réalité ultime qui englobe et situe toute réalisation linguistique et limite concrètement toute innovation » (ibid : 115). De plus, comment catégoriser les variétés? D'un point de vue théorique, les étiquettes portées par les divers travaux ont toujours posé problème. Gadet (2003) souligne que c'est le point de vue de l'analyste qui en est le point d'encrage et qui évite toute forme de jugements. Or, nous sommes ici face à un changement de paradigme.

Vers un nouveau paradigme théorique. Dans ce nouvel espace/temps socio communicationnel, la frontière entre écrit et oral s'efface en présence d'un médium (Wachs & Weber 2013). Les termes « oral » et « écrit » sont souvent utilisés dans les travaux en linguistique pour décrire et définir des formes « d'actualisation de la langue » (Gadet & Guerin 2008) se rapprochant à des degrés différents de la norme. L'écrit est naturellement identifié au modèle standard et l'oral à toutes les divergences (voire dérives) du premier modèle. Pour lever les obstacles entre des

_

⁵ Deux types de formes graphiques ont été exclues du travail : les abréviations classiques (telles que bcp, psk, tkt) parce qu'elles ne disent rien de la prononciation et certaines formes très fréquentes (essentiellement la réduction de tu + voyelle ainsi que certaines apocopes du type $cin\acute{e}$) parce que ces formes font aujourd'hui partie du paysage graphique du français.

distinctions incontournables (phonie/graphie et parlé/écrit) le modèle proposé par Koch et Österreicher (2001) est intéressant en ce sens qu'il envisage ces distinctions selon quatre catégories : parlé phonique, parlé graphique, écrit phonique, écrit graphique. Ainsi peut-on distinguer des productions qui diffèrent entre elles au niveau de l'expression des contenus et des formes linguistiques tout en étant susceptibles d'être considérées comme du parlé représenté graphiquement. Mais il est plus intéressant encore de pointer aujourd'hui la distinction du français de l'immédiat et de la distance (ibid : 585). Même s'il est difficile d'établir un cloisonnement entre deux catégorisations distinctes, nous sommes conscientes du continuum présent entre écrit et oral, immédiateté et distance, écrit parlé graphique et phonique. Les valeurs paramétriques des variétés parlées/écrites se présentent selon une combinatoire à géométrie variable éloignée des traditions discursives, sans compter que le paramètre émotionnel est hautement présent dans les formes qui sont pour la plupart expressives.

Des pratiques et des usages situés. Il importe de souligner que les conduites de nos jeunes sont des pratiques situées qui s'inscrivent dans une époque contemporaine particulière. Ces sujets peuvent être considérés comme des digital natives (nés avec l'environnement digital) habitués aux usages sociotechniques et aux pratiques sociolangagières (Paveau 2015), ainsi qu'aux mots anglo-américains qui foisonnent dans les média et dans les chansons de rap français. Dans notre monde multilingue aux modes de communication très rapides, la latitude de la référence de la prononciation tend à s'élargir dans l'imaginaire phonologique, jusque là « calqué sur une idéologie monolingue », l'oral prenant des résonnances cryptiques pour les apprenants » déclare Galazzi (2017 : 297) à propos des « textos aux allures phonétisantes ». Dans cet écosystème scriptural, les usages – spontanés, immédiats, rapides mais aussi informels et/ou détendus – sont le reflet de la métamorphose des usages sociaux. L'expression de la parole par écrit de ces communautés de sujets (car c'est bien de la parole dont il s'agit) se substitue à l'échange interlocutif oral.

L'irruption de nouveaux contextes de communication (interpersonnels, coopératifs, ludiques ou agressifs) se sont multipliés : la *littératie numérique* fait partie du paysage de notre société éducative. Se pose la question des contours de la représentation du rapport à l'écrit, les théories de l'action étant normalement à l'œuvre, essentiellement lorsque ces environnements interviennent dans les apprentissages (Wachs 2017). Comme le dit Maingueneau (2016), « aujourd'hui le médium contraint les contenus et commande les usages qu'on peut en faire », c'est-à-dire qu'il influence nos discours choisis pour communiquer.

En allant plus loin, la portée sociale de ce phénomène convoque également la notion de translittératie⁶ à entendre comme la capacité à exploiter à des fins de lecture, d'écriture et de communication, une variété d'outils et de supports. Approfondir cette notion pourrait apporter de nouvelles perspectives à ces recherches, dans le prolongement de celles menées sur les littératies : en effet certaines difficultés d'entrée dans l'écrit sont peut-être à mettre en lien avec une autre représentation que celle que l'école cherche à construire (Thomas et alii 2007). D'un côté il nous faut rompre avec la tradition sans stigmatiser ces formes nouvelles qui s'inscrivent dans une logique sociale et informelle, de l'autre, la logique institutionnelle renvoie à la norme de l'écrit qui reste la forme la plus légitime d'appropriation de la langue (formelle) et reconnue socialement.

⁻

⁶ Sue Thomas (2007) définit la *translittératie* comme « the ability to read, write and interact across a range of platforms, tools and media from signing and orality through handwriting, print, TV, radio and film, to digital social networks ». Voir aussi l'article de Cordier (2017).

Le périmètre normatif de la prononciation élargi. Notre corpus soulève la question des effets de prononciation qui sont très présents dans la sphère des écrits connectés. Les seuls apports de la phonétique/phonologie sont désormais insuffisants pour décrire tous ces effets. De nouveaux champs de recherche ou des transversalités avec les disciplines connexes doivent être convoqués. On pense à la sociophonétique (SoPho) parce qu'elle est à voir comme « une partie socialement informée de son objet » (Candea & Trimaille 2015 : 12). Ce champ récent inclut la compréhension des habitudes de prononciation et la prise en compte des variations de prononciation qui sont des points de convergence avec la sociolinguistique. La SoPho est située au confluent de la sociologie, de la psychologie sociale et de la psycholinguistique, certains travaux ayant déjà dégagé des « patterns de stratification de variables sociolinguistiques » (ibid). Dans notre cas, l'écosystème propre à une communauté sociale donnée ne permet pas d'ignorer ces traits de variation orale dans les écrits connectés.

Nous sommes désormais proches d'une vision socioconstructiviste (Vygotski 1934), parce que le réel de la langue est socialement construit, contingent à un groupe social donné, avant d'être interprété par le chercheur, c'est-à-dire avant que ce processus (l'action d'écrire à un interlocuteur en reproduisant la langue telle qu'elle serait parlée) soit objectivé. Toutefois, est-il permis de rappeler que le réagencement des formes du français qui provoque des changements dans les conduites n'a pas pour autant transformé le visage de la langue formelle au cours de l'histoire? Deulofeu (2011) montre que le système est rendu stable par les représentations que se font les locuteurs de la norme et les contraintes qu'ils s'imposent et qu'ils continuent à s'imposer (plus ou moins consciemment). En France tout particulièrement, la norme et les représentations de la norme continuent bel et bien à exercer des pressions sur la langue (Abecassis *et alii* 2007). Ainsi, l'acception *standard* habituellement mesurée « par rapport à une *référence* et présentant un idéal, même si celui-ci n'est pas atteint » (Gadet 2007 : 266), n'est autre qu'un construit « calculé comme une idéalisation moyenne, avec la *référence* vue comme un *super-système* qui repose sur l'écrit » (*ibid* : 273). Ce *standard* est de toute évidence réinterrogé, voire troublé et c'est sans doute l'une des conséquences de l'essor des outils numériques avec lesquels *on parle par écrit*.

2. Marques d'oralité dans les écrits connectés

Il s'agit ici de présenter succinctement les formes écrites *non standard* de notre corpus qui exhibent le français tel qu'il est couramment prononcé et tel qu'il véhicule des émotions.

2.1. L'orthographe pour dire des prononciations

L'orthographe traditionnelle permet de marquer soit des prononciations « automatiques », produites inconsciemment par les locuteurs francophones, soit des prononciations (très) courantes.

Des prononciations automatiques, sans variation possible

- (1) ô secours ne nou **zabandonne** pas
- (2) Ok on **noublie** on **noublie** spa grave!
- (3) C'est tout **ta** fait ça!
- (4) kes tu kroi **chui** une star de la suportation de montpellier moi!!!..

- $*(4')^7$ ça **dva** bien
- *(4'') ça **z'voit** à ta tête!
- (5) **Chfais** ce k je veux !!
- (6) Normalement les gens ils m'reconnaisent directe mdr, Les **chfeu** il sont présents
- (6') Sympa la newslettre des étudiants du master scient.com de strazbourg! bravo!
- (7) **Jtrouf** sa joli
- (7') **J'approuf** skil fé.

Ces exemples illustrent des prononciations automatiques « qu'on ne peut pas voir » dans l'orthographe standard, quand on sait que les consonnes finales du français restent généralement muettes (ici les consonnes de liaison). Cela concerne les phénomènes de la liaison (1) à (3) et de l'assimilation automatique de sonorité. Cette dernière peut se produire soit à la suite de la chute de schwa entre deux mots comme en (4) et (5), soit à l'intérieur d'un mot après chute de schwa en (6) ou non en (6'), soit à la jonction de deux mots en (7) et (7').

Il est intéressant de remarquer que le marquage orthographique de l'assimilation après chute de schwa à la fin d'un mot monosyllabique grammatical opère exclusivement sur le pronom je comme en (4). On ne trouve pas d'exemples avec te ou se, comme (4') ou (4''), prononciations pourtant très courantes en français⁸. Les sonorisations sont en revanche très peu marquées, comme si elles étaient moins consciemment perçues que les assourdissements. (6') en est le seul exemple.

Les exemples (7-7') sont remarquables en ce sens qu'ils rendent compte de prononciations automatiques généralement pas conscientisées par les locuteurs quand elles se produisent par le contact de deux consonnes obstruantes à la jonction de deux mots. Leur rareté traduit aussi le faible degré de conscientisation de l'assimilation de sonorité (qui est en revanche consciente lorsqu'elle est le produit de la chute de *schwa*, tout particulièrement avec l'assourdissement de *je*). L'exemple *pauvre petite*, *pauv' petite*, *poftite*, *poftite* dans le roman de Queneau (1933) est d'autant plus remarquable.

Des prononciations variables, plus ou moins courantes

- (8) **Sanszoublier** mwa
- (9) ca fait 7 ans kon **sconnait** et on **sparle** tis trop bien
- (10) Bah v'oui s'mon pote la arreter d'clasher les rageuw!
- (10') **Dja** qtu pense que jsui dvenu un moche mdrr
- (11) C'est mon cou qu'a du mal à s'en remettre de mon côté xD
- (12) Jtembrasse Jespere **tviendra** bientot joué a Provins
- (12') **ptin** c'etait tro bon j'en rigole encore avec le pti passage sur retour vers le futur j'adore
- (13) 'fin j'dis ça mais j'm''y connais ABSOLUMENT pas xD
- (14) J'ai essayé d'faire la meuf qui déprim qui mange pas et tsa..
- (15) Le meilleur épisode !!! **Jré** voulu y être !!!

⁷ Les occurrences sont classées par type de prononciations. Une même numérotation renvoie au même phénomène linguistique : des exemples non présents dans notre corpus en (4), la position des assimilations comme en (6) ou en (7), la nature des sons comme en (10), *etc*.

⁸ Ces deux exemples sont le calque d'occurrences existantes dans lesquelles l'assimilation n'est pas marquée : ça tva bien et ça s'voit à ta tête!, d'où le choix de la présence ou non de l'apostrophe. Le corpus ne fournit en effet aucun exemple de sonorisations marquées après chute de schwa dans un mot grammatical. L'exemple (4) avec je suis est de loin le plus fréquent. On trouve aussi d'autres exemples devant /s/ (chaipa/chépa, chavai pas), /p/ (chpense, chpasse, chparl), /t/ (chtrouve, chtenpri, chtaime, chtapelrai), /k/ (ch'crois) ou encore devant /f/ comme en (5).

- (17) trop contente reçu mon papier rose sayez il est enfin en poche!!!!! C terrib
- (18) jte jure ke jtai pas oublié ma **tite** sister
- (19) **Azy** j'keaf ta casqette! Tu m'la passe:))
- (19') histoire de la hypiser un peu t'as 'u
- (20) 'tin comment j'suis black sur cette photo!
- (21) slt joli blog **enfaite** comment t'arive a ecrire en case noir?

Ces exemples illustrent des prononciations variables plus ou moins courantes. Elles sont essentiellement le fruit d'une liaison comme en (8) ou de la chute d'un ou de plusieurs sons : schwa (9), autres voyelles (10) à (15), consonnes (16) à (20). On note également un cas d'ajout du graphème <e> pour faire sonner une consonne finale, comme (21) qui rend compte d'une prononciation aujourd'hui très courante.

Même si nous avons fait le choix d'illustrer la chute de schwa par la seule occurrence (9) (on sconnait, on sparle), ce phénomène est le plus représenté dans le corpus⁹. Dans ces réductions de mots, les graphèmes ne sont jamais omis au hasard. Par exemple le corpus fournit plusieurs exemples de la chute de <i>> dans le pronom relatif qui (comme en (11)), mais aucun exemple de <i>> dans un qui interrogatif (*mais qu'est venu ?). C'est donc bien une volonté de représenter le français tel qu'il est parlé. Il arrive aussi que la chute d'une voyelle traduise la chute d'un morphème entier, comme (10) qui voit disparaitre le verbe être.

Les chutes de consonnes sont beaucoup plus fréquentes en position finale et affectent notamment les liquides comme en (16) et (17). La constrictive /v/ à faible force articulatoire est souvent non prononcée en début de mot (19), exactement comme à l'oral. De façon plus marginale, l'occlusive /p/ en (18) ou encore la syllabe /py/ peuvent chuter, réduisant ainsi un ponctuant fréquent du discours, *putain* comme dans (12') et (20).

En faisant chuter des graphèmes (à l'aide ou non d'apostrophe ou d'espace) et en les transformant, le scripteur semble écrire comme il s'entend parler. L'orthographe utilisée restitue la forme parlée authentique de l'échange oral avec des prononciations automatiques et très courantes qu'on peut penser volontairement reproduites. D'autres composantes de la parole font partie des interactions orales, essentiellement celles qui relève de la prosodie : on parle plus fort, plus haut, plus longtemps, pour rendre compte de ses émotions, poser des questions ou tout simplement marquer le rythme de son énoncé. Encore une fois, le scripteur se sert de l'espace graphique traditionnel pour montrer ces variations prosodiques.

2.2. Des marques graphiques pour restituer le rythme

- (22) Bah **en trautre** koi! avec toute c rumeur!!!
- (22') Bof, je bosse demain...bon oui-kend à toi
- (23) Tsavépa? tenpi, chépa, chtenpri, jmenfou, askiparait, Akwasatien la vie?
- (23') **elest** trop belle
- (23") #tmavaitraitrerdchochote
- (24) Faut que ça ba**laaaance**, en rythme et en ca**deeence**
- (25) eh scuse moi
- (25') je **la dors se lui** la

-

⁹ Cela peut vraisemblablement s'expliquer par la provenance géographique de la majorité des données (Ile de France).

Dans la très grande majorité des cas, ce sont les frontières de groupes rythmiques qui sont restituées à travers différents procédés, notamment le passage à la ligne, l'utilisation de signes de ponctuation (essentiellement points de suspension, points d'exclamation et d'interrogation, virgule)¹⁰ et le non respect du découpage en mots graphiques. Ces deux derniers phénomènes sont respectivement illustrés en (22) et (23). À noter que les séquences dans lesquelles les blancs graphiques ne sont pas respectés doivent être très courtes au risque de ne pas être lisibles, comme en (23")¹¹. L'œil a en effet besoin de se raccrocher à une marque pour ponctuer la lecture de ce qui est dit *verbal*, comme on le ferait à l'oral pour marquer une pause (et comme la ponctuation le fait à l'écrit). Sans ce marquage, la lecture est impossible. On remarquera qu'en (23'), le rapprochement graphique entre le pronom personnel *elle* et le verbe *être* montre que ces deux éléments sont perçus comme une seule entité¹². Les exemples de ce type entre le pronom personnel (essentiellement *je*) et son verbe sont très nombreux dans les écrits connectés (*jsuis* ou *chui*, *jpense*, *etc.*), phénomène graphique facilité par la chute de schwa.

À l'intérieur des groupes rythmiques, quelques occurrences permettent d'illustrer la perception du rythme du français (allongement de la syllabe finale de groupe) par la répétition des voyelles comme en (24), voyelles qui sont porteuses de l'allongement à l'oral (ici nasales).

Toujours à l'intérieur des groupes rythmiques, le redécoupage de la chaine graphique sert à marquer la syllabation du français, tel que l'illustrent les exemples (22) et (25) : chacune des syllabes du groupe est séparée par des blancs graphiques (peu importe le « mot »). À noter que la marque des enchainements (*en trautre*, *oui-kend*) reste marginale.

L'impossibilité de dissocier prononciation et rythme à l'oral est bel et bien restituée dans les écrits connectés.

2.3. Des signes graphiques sémiotisés pour marquer l'expressivité

Qui n'a pas clôturé un message sur son smartphone, sa tablette ou son ordinateur par un émoticône ou par un symbole expressif représenté par les signes de la ponctuation graphique? Les nouvelles ressources graphiques ou *néographies* (Anis 1999) qui s'éloignent de la *doxa* orthographique foisonnent aujourd'hui dans les écrits communicatifs connectés, toutes catégories sociales et d'âge confondues. Ces derniers conditionnent les pratiques selon le degré de proximité des « interloscripteurs » (Wachs & Weber 2011). Ils sont qualifiés de « parlécrit » (Jeay 1991), de « Netspeak » (Crystal 2009) ou encore de « digital writing » (Turner *et alii* 2014). Les émoticônes, idéogrammes (*XD*), répétitions le lettres (*ouiiiiiii*!) ou onomatopées (*zuuuut*!) sont des procédés mêlés aux discours graphiques des scripteurs « superposant ainsi le visible au lisible introduisant le lecteur dans l'imaginaire des formes, le transformant en "spectateur-lecteur" » (Millet 1998 : 48). Ces variantes de niveaux scripto-graphiques et icono-graphiques que Béguelin (2012) appelle des *trucages orthographiques* doivent être appréhendées sous l'angle sociolinguistique de « la variation graphique plutôt que sous celui de la transgression orthographique» précise l'auteur¹³.

¹⁰ Il est intéressant de noter que le point final est rarement utilisé dans les écrits connectés.

¹¹ Cet exemple provient d'un tweet.

¹² Le pronom personnel sujet est d'ailleurs considéré par certains linguistes comme une particule préverbale.

¹³ Au cours des cinq millénaires d'écriture, la fonction de la ponctuation s'est élargie : les signes habituels (blancs et graphiques) loin d'être un épiphénomène linguistique ont une valeur tant émotionnelle que métalinguistique lorsqu'ils sont vus sous l'angle énonciatif (*cf.* travaux de Nina Catach), une sorte de tiroir distinct du plurisystème ponctuationnel, ayant ses propres unités discursive, syntaxique et sémantique.

En contexte numérique, le *signe linguistique* – au sens où l'entend Hjelmslev – peut-il être considéré comme objet abstrait sans substance ? Comme à l'oral, la phrase n'est plus l'unité de discours unique du modèle benvenistien, elle est déjouée et rejouée et répond à la loi de l'« unité fluctuante » jakobsonienne. D'ailleurs, Meschonnic (1997) a déjà montré à partir de corpus poétiques que l'intégration de la voix et du rythme transforme l'unité, celle-ci étant « prise entre plurisystème ponctuationnel et unités discursives ».

Au regard des ponctuations présentes dans le corpus, que la norme idéologique interdirait, la composante émotionnelle prend une place considérable, à des degrés variables et d'une grande variabilité, allant de la visibilité maximale (comme le double point suivi du signe de la parenthèse fermée) à celle plus mesurée (comme la virgule ou le point d'interrogation simple, c'est-à-dire non multiplié).

Comment les technologies numériques favorisent-elles des spécificités graphiques d'une sémantique parfois plurielle, présentant des unités de sens ou de discours diversifiées (Crystal 2009)? Selon Jaffré (2010 : 314) ces variantes « transforment une forme graphique existante et normée en une nouvelle forme, originale par l'adjonction ou le remplacement d'un caractère, alphabétique ou pas (@), par la répétition d'une lettre de façon à créer un effet *ajouté* pour renforcer l'intensité du signifié ou de mimer une prononciation locale » comme des signes de ponctuation sémiotisés (Favriaud 2019). Le but est de marquer l'intensité de l'expressivité, centrale dans les énoncés, avec une linéarité relative où le sujet est acteur et créateur (*ahh jvaliid tou sa heiin :p*). En somme, on observe toutes sortes de manifestations figuratives ou abstraites, d'expressions parfois excessives, de franche colère ou de vrai éclat de rire, avec en toile de fond une volonté d'extraversion, à voir comme l'exaltation d'autres canaux d'expression que celui de la voix et du corps.

Sur les réseaux sociaux, le rapport affectif et ludique à la langue domine dans le but de favoriser la proximité et la connivence. Le caractère spontané et éphémère entraine une décrispation apparente du rapport à la langue écrite (Weber 2017). Les variations prosodiques propres à l'oral (intensité, allongement, hauteur) sont marquées par des signes graphiques (majuscules, redoublement de lettres, signes de la ponctuation, usage du gras ou de la taille de la police, etc.) ou des onomatopées et manifestent des émotions (énervement, colère, contrariété, surprise, impatience, joie, excitation, dégoût, etc.) ou un positionnement (mise en garde, persuasion, annonce, etc.). Ces signes graphiques ne sont pas périphériques mais constitutifs au discours : ils donnent la tonalité et le sens à l'échange. L'écrivant met une unité de sens en valeur : j'crache sur tous ceux qui m'aiment pas... RAGE !!! ; o monnnn dieu ses gents on vraiment troppppe de chance ; pitiééééééé !!!!

Enfin, l'exhibition peut aussi se traduire par des acronymes comme *Mdrrrr* (« mort de rire »), *PTDRRR* (« pétés de rire »), *MVP* (« Most Valuable Player ») ou encore *WTF* ??!! (« What The Fuck »); exemples dans lesquels se pose la normalisation d'une langue quand son usage est

codifié et s'étend de plus en plus. Or, ici, seule une généralisation de ces marques à grande échelle peut remettre en question les normes de l'écrit.

Nous avons voulu montrer comment l'écrit connecté a créé un point de contact renouvelé entre oral et écrit par différents signaux graphiques pour manifester une prononciation naturelle et une émotion telles qu'elles se produiraient en contexte d'échange authentique et ce par des formes ou des hybridations insoupçonnées. Ce mode de transformation du flux graphique du consommateur de signes graphiques est-il cependant si contemporain ?

3. Historicité et regards croisés : marques d'oralité dans le roman du début du 20e siècle

« Chuis Zazie, jparie que tu es mon tonton Gabriel » Queneau, *Zazie dans le métro* (1959 : 13)

Quand l'écrit s'éloigne de l'oralité. À partir des 12^e et 13^e siècles, la mise en écrit de la littérature française va connaître un développement continu et s'éloigner de ses origines orales (cf. Rey et alii 2011). L'œuvre médiévale donne à voir l'oralité par une densité de marqueurs de structuration qui mettent en évidence la négociation des tours de parole (Zumthor 1987). Jusqu'à la fin du 13^e siècle, elle va se fonder sur les effets de la vocalité (avec le théâtre) et ainsi transiter par la voix.

On sait que d'importantes fractures ont traversé les siècles entre pratiques de l'écrit (*le bel françois*) du latin au français et traits de l'oral (les normes locales). Il a fallu attendre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle avec Céline, Giono, Cendrars, Ramuz ou encore Poulaille, puis Queneau, nous retiendrons ici. Le rapport au passé d'une langue, dans la richesse des situations d'écrit et d'oral, n'est pas séparable des textes qui se sont forgés et qui contribuent ainsi à la transformer.. Pourtant, en 2018 encore, où cinq mille cinq cents SMS sont échangés en France chaque seconde, les médias parlent toujours de *langue française éclatée* (Emission *Première*, 28 juin 2018), d'*une langue appauvrie mais diversifiée* (LCI, 19 mars 2017). Faut-il toujours refouler la parole sociale comme on a pu l'observer pendant de nombreux siècles en littérature ?

S'il est vrai que l'histoire est traditionnellement associée aux « faits » et la littérature à la « fiction », Jablonka (2014) renverse ces idées reçues en annonçant dès la préface qu'histoire et fiction sont inséparables, l'histoire étant « le miroir de l'âme humaine, une narration continue de choses vraies ». C'est là une façon « de se pencher sur sa propre historicité, le présent étant rejointé au passé qui l'aspire » (*ibid*: 135). Nous ne pouvons qu'adhérer à cette vision contemporaine, car « l'idiosyncrasie de l'historien » (ou de l'écrivain) et sa vision du monde (du réel) participent de l'exploration des sciences humaines et sociales. Hors de la littérature, on le sait, la parole légitime est celle du pouvoir symbolique au sens de Bourdieu dont l'étanchéité est scellée par rapport aux discours spontanés. Si cette posture socioculturelle est un idéal (formant aussi des citoyens de la République qui parlent un français homogène, standard et éloigné des usages), au 21e siècle encore les enseignants restent imprégnés des ces représentations de cloisonnement des discours. Pour l'enseignant tout particulièrement, « le discours sur les représentations est un discours en représentation » comme l'ont montré Castellotti *et alii* (2012 : 123), discours puisé dans la mémoire.

L'authenticité comme catégorie sociolinguistique. Dans L'âge du roman parlant, Meizoz (2001) retrace l'histoire des idées et l'exploration de l'inconscient littéraire de 1919 à 1939. L'ouvrage nous éclaire sur l'entrée de la « parole vivante » dans la littérature, mais aussi dans les écoles et pour un lectorat plus élargi. La séparation au plan linguistique entre la langue cultivée (de l'élite)

et la langue populaire donne naissance à l'objectivation des formes ordinaires jusque là écartées. Un parler « ordinaire » est à entendre comme l'ensemble des traits utilisés par des locuteurs de façon régulière. Il est adossé au caractère spontané, informel des conditions de production. Bally (1913) est à cet égard un fervent défenseur de l'oralité et de la variation. L'authenticité surgit alors comme catégorie sociolinguistique. En comparant par exemple la fiction sociologique de Queneau aux traits contemporains des écrits connectés, on doit admettre que l'auteur s'empare de graphies alors radicalement nouvelles pour dire l'usage : c'est pas à moi ksaarriverait ; skeutadittaleur ; vlà ltrain qu'entre en gare. L'auteur joue en effet sur les graphies décodifiées pour conférer à la norme une certaine relativité. L'irrégularité graphique souligne bien des prononciations naturelles – comme l'atteste cet extrait de Zazie dans le métro (1959) – au même titre que le font les jeunes scripteurs de notre corpus :

- Comment ça, non?

Elle s'est arrêtée. Gabriel stope également, se retourne, pose la valoche et se met à espliquer.

- Bin oui : non. Aujourd'hui, pas moyen. Y a grève.
- Y a grève?
- Bin oui : y a grève.

Quatre-vingts ans plus tard, on retrouve ces spécificités dans la littérature actuelle, par exemple chez Faïza Guène dans son roman *Un homme*, ça ne pleure pas (2014 : 250-251) :

Ah bon? tu veux quitter l'école?

Ouais. Pire. J'suis saoulé.

j 'm'en bats les yeuks. V'zy, elle est déjà gâchée ma iv wesh

pfff! ouais bref, j'suis pas là pour raconter ma life on fait comment là, tu vas faire le rapport? t'façon, j'en ai déjà quatre depuis lundi (...)

Pour revenir à Zazie dans le métro, les effets de prononciation (Tu commences à t'esprimer), d'insistance par la répétition (Kouavoir ? Kouavoir ? Kouavoir ? Kouavoir ?), la présence d'interjection (bin), les nombreux effets stylistiques et romanesques sont transposés dans le roman de la première moitié du 20e siècle. L'effacement de schwa qui réduit le nombre de syllabes, l'enchainement des syllabes prononcées qui ne répond pas au découpage en mots de l'écrit, la réduction de mots et la recomposition des syllabes (c'est-à-dire la mise en évidence des liaisons, des enchainements et des assimilations automatiques), sont autant de traits d'oralité qui, par un effet de loupe sur le langage parlé, sont aujourd'hui bien plus stigmatisés car visualisables, grâce au rôle omniprésent des média dans les écrits connectés.

Par sa valeur symbolique, sa valeur esthétique reconnue (grâce aux traits d'expression choisis), le langage ordinaire, courant, est légitimé dans le roman. Peut-on en dire autant des écrits connectés ? Nous ne le pensons pas, car si les corpus littéraires sont une banque de données sociohistoriques (et pour l'étude de l'oral en classe de langue), le *reflet* de la réalité socialement située du scripteur connecté est réalité et non représentation, même si, pour l'usager elle n'est autre que la représentation de son propre parler.

Pour conclure

Nous avons voulu montrer que les jeux de déconstruction/reconstruction de la langue représentent la parole spontanée par des signes *orthographiques*. Qu'il s'agisse des textes littéraires du début du 20^e siècle ou des écrits connectés d'aujourd'hui, ces conduites traversent l'histoire des langues.

Ces marques d'oralité rendent compte d'une sorte d'éclatement lent et insidieux de la référence de la langue à l'approche du 21e siècle, marqué par une absence de normalisation des échanges de la sphère privée. La logique de vitalité est traduite sur la toile en toute conscience comme si l'interlocuteur était réellement présent en compensant son absence par la stigmatisation d'effets d'émotions. L'instabilité graphique, la modernité de la connivence, la cohésion sociale revisitée entre les interloscripteurs y sont clairement assumées. Plus que la représentativité des données ou la validité des analyses, il s'agit ici d'un travail de la représentation de la réalité des usages écrits connectés et des changements de modalités d'échange qui élargissent les représentations même de la langue parlée. La visualisation généralisée des traits d'oralité détricote insidieusement l'idéologie de la pensée normative (siii chui obligé, Facebook, 2016). D'un point de vue scientifique, l'interrogation à poursuivre doit porter sur le statut de telles conduites d'oralité, signaux qui doivent être appréhendés sous l'angle de la variation sociolinguistique et sociophonétique, plus que sous celui de la transgression orthographique. Un dépassement de clivage transdisciplinaire est nécessaire pour objectiver ces formes d'une grande variabilité. Le rôle du chercheur dans la construction épistémologique de cette réalité ethnographique et sociodiscursive est importante, car la connaissance ne commence pas seulement par l'analyse de données mais par une réflexion sur la « tension entre savoir et non-savoir » déjà soulignée par Popper (1979).

Bibliographie

Abecassis M., Ayosso L. & Vialleton E. eds (2007) Le français parlé au XXI^e siècle : normes et variations dans les discours et en interaction vol 2 Paris, L'Harmattan.

Anis J. (1999) Internet, communication et langue française Paris, Hermès.

Auroux S. (1998) La raison, le langage et les normes Paris, PUF.

Bally C. (1913) Le langage et la vie Genève-Heidelberg, Atar-Carl Winter's.

Béguelin M.-J. (2012) « La variation graphique dans le corpus suisse de SMS en français » in Caddéo S. *et alii* (eds) *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*, 1-14.

Candea M. & Trimaille C. (2015) *Phonétique, sociolinguistique, sociophonétique : histoires parallèles et croisements* Langage et société 151, 7-25.

Carnap R., Neurath O. & Hahn H. (2010) « La conception scientifique du monde, le cercle de Vienne » in Ouelbani M., *Qu'est-ce que le positivisme* Paris, Vrin, 87-90.

Castelloti V., Coste D. & Moore D. (2012) « Le proche et le lointain dans les représentations des langues et de leur apprentissage » in Moore D. (dir.) Les représentations des langues et de leur apprentissage Paris, Didier, 101-131.

Catach N. (1980) « La ponctuation » Langue française 45, 17-28. [en ligne]

Cordier A. (2017) « Écrire l'information : la translittéracie, un levier pour ré-concilier formes sociales et formes scolaires » *Le français aujourd'hui 196*, 35-44.

Crystal D. (2009) *The future of language* Routledge London & Newyork, Taylor & Francis Group.

Deulofeu H. J. (2011) « Permanence et évolution des caractéristiques structurelles dans les divers « genres » du français écrit et oral » *L'information grammaticale 129*, 20-25.

Doueihi M. (2011) Pour un humanisme numérique Librairie du XXIe siècle, Seuil.

Favriaud M. (2019) Le Plurisystème ponctuationnel français à l'épreuve de la poésie contemporaine Limoges, Lambert-Lucas.

Gadet F. (2003) « La variation : le français dans l'espace social, régional et international » Le grand livre de la langue française, in Yaguello M. (dir.), 91-152.

Gadet F. (2007) La variation sociale en français Paris, Ophrys.

Gadet F. & Guérin E. (2008) « Le couple oral/écrit dans une sociolinguistique à visée didactique » *Le français aujourd'hui 162*, 21-27.

Galazzi E. (2017) « Variations phonétiques contemporaines : transparence et opacité dans le marché des langues globalisées » in Tyne H. *et alii* (dir.), 291-300.

Gefen A. (2015) « Les enjeux épistémologiques des humanités numériques » Socio 4, 61-74.

Guène F. (2014) *Un homme, ça ne pleure pas* Paris, Fayard.

Jablonka I. (2014) L'histoire est une littérature contemporaine Paris, Seuil.

Jaffré J.P. (2010) « De la variation en orthographe » *ELA*. *Etudes de linguistique appliquée 159*, 309-323.

Jeay A.M. (1991) Les messageries télématiques Paris, Eyrolles.

Koch P. & Österreicher W. (2001) « Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache. Langage parlé et langage écrit » in Holtus G., Metzeltin M. et Schmitt C. (eds.) *Lexikon der romanistischen Linguistik 1-2*, 584-627.

Labov W. (1972) *Sociolinguistic Patterns* University of Pennsylvania Press (trad. fr. 1976 *Sociolinguistique* Paris, Minuit).

Maingueneau D. (2016) Analyser les textes de communication Paris, Armand Colin.

Marnette S. (2006) « La signalisation du discours rapporté en français médiéval » Langue française 149, 31-47.

Mazière F. (2017) « En passant par la variation, vers la "langue commune" en 1694 » in Tyne H. et alii. 77-92.

Meizoz J. (2001) L'âge du roman parlant (1919-1939). Écrivains, critiques, linguistes et pédagogues en débat Genève, Droz.

Meschonnic H. (1997) « Pour une poétique de la ponctuation » *Le discours psychanalitique 18*, 69-72.

Millet A. (1998) « Les sphères de l'écrit » Des écrits dans la ville. Sociolinguistique des écrits urbains : l'exemple de Grenoble Paris, L'harmattan. 43-53.

Paveau M.A. (2015) « Ce qui s'écrit dans les univers numériques » *Itinéraires* [en ligne]

Popper K. (1979) La logique des sciences sociales New-York, University Press.

Queneau R. (1933) Le chiendent Paris, Gallimard.

Queneau R. (1959) Zazie dans le métro Paris, Gallimard.

Rey A., Duval F. & Siouffi G. (2011) Mille ans de langue français, histoire d'une passion Paris, Tempus.

Thomas S., Joseph C., Laccetti J., Mason B., Mills S., Perril S. & Pullinger K. (2007) *Transliteracy: Crossing divides*, First Monday 12 [revue en ligne]

Turner K.-H., Abrams S.-S., Katic E. & Donovan M.-J. (2014) «Demystifying Digitalk: The what and why of the language teens use in digital writing» *Journal of Literacy Research* 46, 157-193.

Tyne H. (2012) « La variation dans l'enseignement/apprentissage d'une L2 » in Le français aujourd'hui 176, 103-112.

Tyne H., Bilger M., Cappeau P. & Guerin E. (2017) *La variation en question(s). Hommages à F. Gadet* Bruxelles, Peter Lang.

Vaugelas C. Favre de (1647) Remarques sur la langue françoise utiles à ceux qui veulent bien parler et bien escrire Paris, Camusat & Le Petit.

Vygotski L. S. (1934) Pensée et langage Ed. sociales (trad. 1985).

Wachs S. (2017) « Écriture numérique spontanée et variabilité : un écrit-oral à exploiter en Français Langue Étrangère (sensibiliser aux styles et à la prononciation) » in Tyne H. *et alii* (dir.), 237-254.

Wachs S. & Weber C. (2011) « *Ça lfé grave* ou le statut des nouveaux univers langagiers en didactique du français et des langues » in *Variétés, variations et formes du français*, Bertrand O. et Schaffner I. (dir.) Paris, Polytechnique, 111-126.

Wachs S. & Weber C. (2013) « De l'écrit numérique à l'écrit scolaire : quelle perception de la norme du français par des élèves adolescents en difficulté scolaire ? » in Galligani S., Wachs S. et Weber C. (dir.), 93-118.

Wachs S. & Weber C. (dir.) (2016) « La langue française et ses contacts avec d'autres langues sur l'Internet : observation, description et analyse des pratiques contemporaines » rapport du projet DGLFLF, Numérique et textualité : observation, description et analyse des pratiques contemporaines.

Weber C. (2017) « Le nouveau visage de la pluralité langagière: repères et questionnement à l'heure du numérique » in Bertrand O. (dir.), *Le français écrit au siècle du numérique* Paris, Polytechnique, 235-245.

Zumthor P. (1987) La lettre et la voix : de la littérature médiévale Paris, Seuil.